Cote du document: EB 2007/92/R.21/Rev.1 Point de l'ordre du jour: 12 a) ii) F Date: 13 décembre 2007 Distribution: Publique

Anglais



Original:

Rapport du Président

Proposition de prêt et de don à la République du Ghana pour le

Programme de promotion de la croissance rurale dans le Nord

Conseil d'administration — Quatre-vingt-douzième session Rome, 11-13 décembre 2007

Pour: Approbation

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après.

Mohamed Manssouri

Chargé de programme de pays téléphone: +39 06 5459 2330 courriel: m.manssouri@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374 courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigle	es et acronymes	ii		
Reco	ommandation d'approbation	iii		
Cart	Carte de la zone du programme			
Résı	ımé du financement	v		
I.	Le programme			
	A. Principal créneau de développement visé par le programme B. Financement proposé C. Groupe cible et participation D. Objectifs de développement E. Harmonisation et alignement F. Composantes et catégories de dépenses G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats H. Avantages et justification économique et financière I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement J. Principaux risques K. Durabilité	1 1 2 3 3 4 5 5 6		
II.	Instruments juridiques et autorité	6		
III.	Recommandation	7		
Anne	exe			
Gara	nties importantes incluses dans l'accord de financement négocié	8		
Арре	endices			
I.	Key reference documents (Principaux documents de référence)			
II.	Logical framework (Cadre logique)			

Sigles et acronymes

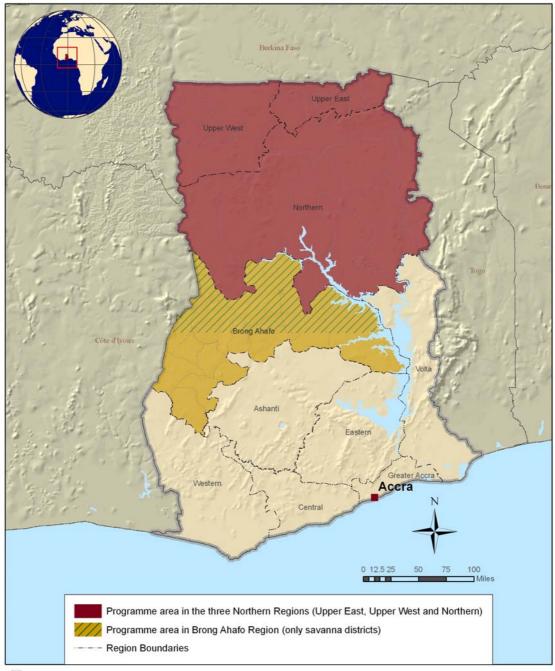
FASDEP Politique de développement du secteur agroalimentaire

Recommandation d'approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt et de don à la République du Ghana pour le programme de promotion de la croissance rurale dans le Nord, telle qu'elle figure au paragraphe 37.

Carte de la zone du programme

GhanaNorthern Rural Growth Programme





Source: FAO

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

République du Ghana

Programme de promotion de la croissance rurale dans le Nord

Résumé du financement

Institution initiatrice: FIDA

Emprunteur: République du Ghana

Organisme d'exécution: Ministère de l'alimentation et de l'agriculture

Coût total du programme: 103,55 millions de USD

Montant du prêt du FIDA: 14,25 millions de DTS (équivalant approximativement à

22,33 millions de USD)

Montant du don du FIDA: 0,26 million de DTS (équivalant approximativement à

0,40 million de USD)

Conditions du prêt du FIDA: 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans,

avec une commission de service de trois quarts de

point (0,75%) l'an

Cofinanceurs: Banque africaine de développement (BAfD)

Institutions financières Investisseurs privés

Montant du cofinancement: BAfD: 61,22 millions de USD

Institutions financières: 4,60 millions de USD Investisseurs privés: 0,94 million de USD

Contribution de l'emprunteur: 10,37 millions de USD

Contribution des bénéficiaires: 3.70 millions de USD

Institution chargée de la préévaluation: FIDA

Institution coopérante: Directement supervisé par le FIDA

Proposition de prêt et de don à la République du Ghana pour le Programme de promotion de la croissance rurale dans le Nord

I. Le programme

A. Principal créneau de développement visé par le programme

1. En procédant à des investissements dans les zones rurales du nord du Ghana afin d'ouvrir des perspectives d'activités économiques viables – en particulier pour les femmes – tout en améliorant les liens avec les marchés du sud du Ghana et des pays voisins, ce programme contribuera à la croissance du monde agricole et rural et à la réduction de la pauvreté. Il a pour but d'apporter une réponse aux trois grands clivages de la pauvreté au Ghana: entre ruraux et urbains, entre nord et sud et entre hommes et femmes.

B. Financement proposé

Modalités et conditions

2. Il est proposé que le FIDA accorde à la République du Ghana un prêt d'un montant de 14,25 millions de DTS (équivalant approximativement à 22,33 millions de USD), à des conditions particulièrement favorables, et un don d'un montant de 0,26 million de DTS (équivalant approximativement à 0,40 million de USD), pour contribuer au financement du programme de promotion de la croissance rurale dans le Nord. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, et sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an.

Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA

3. L'allocation fixée pour le Ghana au titre du SAFP est de 33,08 millions de USD sur les trois ans du cycle SAFP 2007-2009. Il s'agit du premier prêt accordé au Ghana au titre de la période SAFP en cours.

Critères du cadre national de dépenses à moyen terme

4. Les activités qu'il est prévu de financer dans le cadre du programme proposé sont pleinement conformes au cadre budgétaire à moyen terme du Ghana.

Approches nationales sectorielles ou autres instruments de financement conjoints

5. Le gouvernement et les partenaires du développement sont convenus d'adopter une approche sectorielle en faveur de l'agriculture. Ils ont établi une feuille de route qui aboutira en 2008 à l'exécution conjointe avec les donateurs d'un plan exhaustif d'une durée de six ans en application de la politique de développement du secteur agroalimentaire (FASDEP), le cadre stratégique défini par le gouvernement pour moderniser le secteur agricole. Le programme proposé est conforme aux stratégies d'investissement en faveur du secteur agricole retenues par le gouvernement.

Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État

6. Le Ghana, qui a atteint en 2004 le point d'achèvement au titre de l'Initiative en faveur de la réduction de la dette des pays pauvres très endettés, a obtenu un allégement de dette qui se monte au total à 3,5 milliards de USD, auquel le FIDA a participé à hauteur de 13,6 millions de DTS (17,7 millions de USD). Selon les conclusions de la dernière analyse de la soutenabilité de la dette effectuée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, le risque de surendettement extérieur du Ghana est modéré.

Flux de fonds

7. Le produit du prêt et du don du FIDA transitera par deux comptes spéciaux libellés en dollars des États-Unis gérés par le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture, tandis que les dépenses importantes concernant les fournitures, les travaux et les

services seront financées par des paiements directs à partir du compte du prêt ou du compte du don.

Modalités de supervision

8. Le programme sera supervisé directement par le FIDA.

Dérogations aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA

9. Aucune dérogation n'est prévue.

Gouvernance

10. Deux mesures sont prévues pour renforcer les aspects du financement du FIDA relatifs à la gouvernance: i) le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture, principal responsable de l'exécution du programme, présentera des rapports d'étape et des rapports d'audit à intervalles réguliers; et ii) l'application de la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations permettra de limiter les possibilités de corruption.

C. Groupe cible et participation Groupe cible

11. Le programme sera mis en œuvre dans les zones rurales des trois régions du nord du Ghana et dans les districts limitrophes de la région de Brong-Ahafo présentant les mêmes caractéristiques agro-écologiques. Il visera les communautés défavorisées qui vivent dans ces districts, spécialement celles qui ne bénéficient pas d'autres opérations de développement. Les activités génératrices de revenu menées au titre du programme cibleront directement 45 000 ménages, principalement composés de ruraux pauvres exerçant une activité économique, petits paysans par exemple. Le programme privilégiera plus spécialement les femmes, les jeunes et les groupes de population les plus vulnérables. Plus de 100 000 ménages bénéficieront des investissements en faveur des infrastructures.

Méthode de ciblage

12. Comme le préconise la politique du FIDA en matière de ciblage, la méthode retenue associera trois types de ciblage: un ciblage géographique des districts et communautés pauvres, un ciblage sectoriel reposant sur le choix de produits agricoles présentant un intérêt plus particulier pour les populations pauvres (par exemple, les cultures traditionnellement dévolues aux femmes), et un ciblage sur critères sociaux visant directement les femmes, les jeunes et d'autres groupes de population. On trouvera toutefois l'équilibre entre, d'un côté, la sélection d'organisations de producteurs performantes capables de prendre part à des initiatives axées sur les marchés et, de l'autre, la participation d'organisations de producteurs officielles et informelles moins évoluées dans les zones défavorisées.

Participation

13. Le programme sera mis en œuvre dans le cadre de plans de développement de produits. Les parties prenantes (organisations de producteurs renforcées, commerçants, entreprises de transformation et exportateurs) seront associées à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces plans aussi bien directement qu'indirectement, par l'intermédiaire d'organismes interprofessionnels qui seront mis en place dans le cadre du programme pour chacun des produits concernés. Pour chaque filière de produit, un groupe de discussion regroupant les parties prenantes, les organismes chargés de l'exécution, des universités et des établissements financiers sera constitué afin de s'enquérir des idées et des priorités des bénéficiaires du programme et d'alimenter l'élaboration du programme de travail annuel de chacun des districts. Le partenariat de développement et d'exécution de programme – créé lors de la conception du programme et dont font partie les représentants des ministères compétents, d'ONG, du secteur privé, des organisations de producteurs, des établissements financiers, des universités, des projets et programmes et des principaux organismes donateurs – servira de

structure de conseil, de planification et d'apprentissage. Il veillera également à ce que les besoins du groupe cible soient pris en compte comme il convient.

D. Objectifs de développement Objectifs clés

14. Le programme a pour finalité d'assurer aux ruraux pauvres du nord du Ghana des moyens de subsistance agricoles et ruraux durables et de garantir leur sécurité alimentaire, en particulier pour les paysans exploitant des terres marginales, les femmes rurales et les autres groupes vulnérables. Son objectif spécifique est de développer des filières agroalimentaires intégrées et rémunératrices afin de produire des excédents agricoles qui seront écoulés sur les marchés rémunérateurs du sud du Ghana et des pays étrangers.

Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions

15. Le Ghana a adopté une stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté dans laquelle s'inscrit l'action du gouvernement en faveur de la réduction de la pauvreté. Le gouvernement et les partenaires du développement sont déterminés à mettre en œuvre la Stratégie d'assistance conjointe en faveur du Ghana, comme en témoigne la qualité du processus d'harmonisation et d'unification des interventions en faveur du secteur agricole. Le programme contribuera également à l'application de l'approche reposant sur les filières de produits prévue dans le cadre de la FASDEP.

Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA

16. Le programme est conforme au Cadre stratégique du FIDA pour 2007-2010, lequel souligne la nécessité de renforcer les moyens des populations rurales pauvres afin de leur permettre de tirer avantage de marchés transparents et concurrentiels et de possibilités d'emploi extra-agricole et de création d'entreprise en milieu rural, ainsi que de renforcer leurs capacités d'organisation. Son approche résolument axée sur le secteur privé va tout à fait dans le sens de la Stratégie du FIDA pour le secteur privé: développement et partenariat. Le programme met l'accent sur la concertation et la mise en commun des savoirs et des apprentissages entre les parties prenantes, notamment dans le cadre de la supervision directe, ce qui est conforme à la Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs. Enfin, elle reprend trois des quatre axes du COSOP établi par le FIDA pour le Ghana.

E. Harmonisation et alignement

Alignement sur les priorités nationales

17. Le programme est conforme à la Stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté adoptée par le Ghana, à la Stratégie d'assistance conjointe en faveur du Ghana et à la FASDEP.

Harmonisation avec les partenaires du développement

18. Le gouvernement et les partenaires du développement ont mis en place un groupe conjoint auquel le FIDA et la Banque africaine de développement (BAfD) participent. Au sein de cet espace de discussion, les parties prenantes peuvent aborder les questions relatives au secteur agricole qui présentent un intérêt commun et ils s'emploient à harmoniser les interventions concernant ce secteur. Ces travaux aboutiront à l'élaboration d'une approche sectorielle en 2008.

F. Composantes et catégories de dépenses Principales composantes

19. Le programme comporte quatre composantes: i) développement des filières de produits – notamment, consolidation des organisations de producteurs, mise en place des organismes interprofessionnels par produit, élaboration et mise en œuvre des plans de développement de produit et création d'un fonds de développement de produit; ii) infrastructures rurales – développement de la petite irrigation, systèmes de mise en valeur des bas-fonds/d'irrigation de décrue, amélioration de la productivité des eaux de pluie, routes rurales et marchés; iii) amélioration de l'accès aux services financiers ruraux – assurer le renforcement institutionnel des

établissements financiers participant au programme et mise en place d'instruments de prêt innovants (dons de contrepartie et microcrédit-bail); et iv) coordination, gestion, suivi et évaluation du programme.

Catégories de dépenses

20. Les dépenses sont réparties en huit catégories: i) travaux de génie civil (4%); ii) développement de filières de produits (7%); iii) véhicules, biens et équipement (5%); iv) assistance technique et appui (31%); v) formation et études (29%); vi) salaires et indemnités (11%); vii) dépenses de fonctionnement (3%); et viii) fonds non alloués (10%). Une catégorie additionnelle – les programmes régionaux d'échange – sera financée uniquement grâce aux fonds provenant du don.

G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats Principaux partenaires d'exécution

21. Le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture est le principal organisme d'exécution. Une unité de gestion du programme (UGP) comprenant un coordonnateur national du programme, des spécialistes des différents domaines et du personnel auxiliaire se chargera de la mise en œuvre du programme. Elle sera aidée dans cette tâche par des organismes de facilitation qui assumeront la responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans de développement de produits en collaboration avec les parties prenantes des filières de produits.

Responsabilités en matière d'exécution

22. Un comité de pilotage du programme sera créé. Il pourrait être coordonné avec la future approche sectorielle dans le domaine de l'agriculture, à condition que le FIDA et le Gouvernement du Ghana décident de se joindre à celle-ci au cours de la mise en œuvre du présent programme.

Rôle de l'assistance technique

23. Une assistance technique est prévue afin de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement de produits.

Situation des principaux accords d'exécution

24. La mise en œuvre des plans de développement de produits sera confiée à l'UGP, aux organismes de facilitation et aux participants aux filières de produits. Ces derniers auront un rôle à jouer dans les activités de passation des marchés, notamment la publication des appels d'offre, la préparation des dossiers d'appel d'offre, l'ouverture et l'évaluation des offres, et l'attribution des contrats. Le FIDA pourrait également associer à la mise en œuvre d'autres organisations de développement, entre autres l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) par le biais de son Programme de commerce et d'investissement pour une économie des exportations compétitives, et les ONG Agence néerlandaise de développement (SNV) et TechnoServe. Ces partenariats permettraient d'appuyer le développement des chaînes de valeur, notamment la création d'entreprises commerciales associant des petits paysans et des opérateurs privés.

Principaux partenaires financiers et montants engagés

25. Le coût total de ce programme, qui se déroulera sur une période de huit ans, s'élève à 103,55 millions de USD. Les sources de financement sont les suivantes: i) le FIDA, avec un prêt de 22,33 millions de USD (21,6%) environ et un don de 0,40 million de USD (0,4%) environ; ii) la BAfD, avec un prêt de 61,22 millions de USD (59,1%); iii) le gouvernement, à hauteur de 10,37 millions de USD (10%); iv) les bénéficiaires, qui apporteront 3,70 millions de USD (3,6%); v) les institutions financières, pour un montant de 4,60 millions de USD (4,4%); et vi) les investisseurs privés, qui contribueront à hauteur de 0,94 million de USD (0,9%).

H. Avantages et justification économique et financière Principales catégories d'avantages découlant du programme

26. Les investissements en matière d'irrigation amélioreront la production en termes qualitatifs et quantitatifs. L'amélioration des circuits de commercialisation, moyennant la création d'entreprises axées sur la commercialisation d'un produit donné, au sein desquelles seront associés des petits paysans et des opérateurs privés, permettra d'assurer des débouchés pour le surcroît de production agricole. Les investissements réalisés dans le domaine des infrastructures de transport et de marché ainsi que de la transformation et de la commercialisation permettront de réduire les pertes après récoltes, d'améliorer la qualité et de diminuer les coûts de transaction. Le programme se traduira également par des avantages durables découlant de la création d'organismes interprofessionnels de filière, ce qui permettra notamment d'améliorer la concertation sur les politiques publiques avec le gouvernement, de répartir plus équitablement la valeur ajoutée et de réduire les coûts de transaction. Le programme contribuera à stimuler les investissements et l'activité économique, à augmenter les prix versés aux producteurs et les revenus des ménages et à améliorer les conditions de vie, contribuant ainsi à réduire la pauvreté et à combler l'écart qui s'est creusé entre les régions du nord du Ghana et le reste du pays sur le plan du développement. L'amélioration de la gestion de l'eau et de l'infrastructure de transport améliorera également l'accès à l'eau potable et aux services sociaux.

Viabilité économique et financière

27. Les principaux avantages financiers découlant du programme proviendront de l'accroissement de la production et des prix plus élevés versés aux producteurs, principalement grâce au bon fonctionnement du marché et à la démarche d'assurance-qualité. Le taux de rentabilité économique du programme est de 18%.

I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement Modalités de gestion des savoirs

28. La conception du programme tient compte des enseignements tirés de projets déjà réalisés par le FIDA et d'autres programmes. Elle s'est appuyée sur la concertation approfondie menée entre les organisations paysannes, le secteur privé, les ONG, les partenaires du développement et les organismes publics dans le cadre du partenariat de développement et d'exécution de programme. Le programme est principalement axé sur un thème bien circonscrit, en l'occurrence la commercialisation, et une approche flexible a été adoptée afin de favoriser l'apprentissage tout en se concentrant sur les résultats. Les mécanismes de mise en commun des savoirs et d'apprentissage permettront également d'assurer le suivi et évaluation, le travail en réseau par l'intermédiaire de FIDAFRIQUE (le réseau Internet qui relie toutes les opérations du FIDA dans la région), la plateforme de développement rural, le Portail de la pauvreté rurale et les réseaux thématiques.

Innovations en matière de développement

29. Le programme comporte notamment les aspects innovants suivants: développer les filières de produits grâce à l'élaboration de plans de développement; encourager les entreprises commerciales associant des petits paysans et des opérateurs privés en faisant appel aux partenariats public-privé; permettre aux producteurs de peser plus lourd dans les négociations en créant des organismes interprofessionnels et en leur accordant des participations au capital des installations nécessaires au fonctionnement des filières de produits. Par ailleurs, les dons de contrepartie et le microcrédit-bail constituent des services financiers novateurs.

Approche d'élargissement

30. Le programme est conçu selon une approche souple, et il comporte une phase de démarrage et une phase de montée en puissance afin de concilier l'expérimentation d'instruments innovants, les apprentissages et la transposition des résultats à plus large échelle. Le programme, qui s'appuie sur l'expérience acquise dans le cadre d'interventions précédentes, couvrira les zones rurales des trois régions du nord

ainsi que les districts limitrophes de la région de Brong-Ahafo. Il est possible que cette approche soit mise en œuvre sur un plus large territoire au fur et à mesure que d'autres partenaires du développement apportent des ressources nouvelles dans le cadre de l'approche sectorielle en préparation.

J. Principaux risques

Principaux risques et mesures d'atténuation

31. Le principal risque auquel le programme est confronté est le suivant: les producteurs sont susceptibles de rester à l'écart parce qu'ils ne disposent pas des compétences, de la compréhension des marchés et du pouvoir de négociation nécessaires pour négocier efficacement avec de gros acheteurs. Les mesures d'atténuation prévues sont notamment: i) renforcer les capacités des organisations de producteurs; ii) favoriser la création d'entreprises commerciales au sein desquelles les paysans et les opérateurs privés seront associés, et le renforcement des capacités des petits producteurs pour qu'ils puissent satisfaire aux exigences du marché; iii) dans la mesure du possible, rendre les organisations de producteurs propriétaires d'une partie des installations nécessaires au fonctionnement des filières de produits afin de leur permettre d'en contrôler un tant soit peu la gestion; iv) créer des organismes interprofessionnels pour un certain nombre de produits spécifiques; v) faire appel principalement à l'évaluation participative des filières commerciales pour identifier des innovations dans ce domaine susceptibles d'être exploitées dans le cadre des plans de développement de produit; et vi) concevoir le programme selon une approche progressive, la phase de démarrage permettant les apprentissages tandis que la phase de montée en puissance sera consacrée à la transposition à plus large échelle.

Classification environnementale

32. À l'issue des procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le programme a été classé dans la catégorie B car il ne devrait pas avoir d'impact négatif notable sur l'environnement. Une évaluation environnementale complète n'est pas nécessaire.

K. Durabilité

33. Les éléments suivants permettront de favoriser la durabilité du programme: i) il est fortement axé sur les marchés, et le gouvernement s'est engagé à développer des filières de produits compétitives choisies en fonction de la demande; ii) le secteur privé sera associé aux petits paysans dans le cadre d'entreprises commerciales; et iii) le programme laissera derrière lui des structures institutionnelles viables et ouvertes à tous – organisations de producteurs et organismes interprofessionnels solides, par exemple. Les associations d'irrigants percevront des redevances qui permettront de financer l'entretien des réseaux d'irrigation.

II. Instruments juridiques et autorité

- 34. Un accord de financement entre la République du Ghana et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Les garanties importantes incluses dans l'accord négocié sont jointes en annexe.
- 35. La République du Ghana est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.
- 36. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

III. Recommandation

37. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant les résolutions suivantes:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République du Ghana un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatorze millions deux cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (14 250 000 DTS) venant à échéance le 15 septembre 2047 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Ghana un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux cent soixante mille droits de tirage spéciaux (260 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président Lennart Båge

Garanties importantes incluses dans l'accord de financement négocié

(Négociations conclues le 23 novembre 2007)

Parité entre les sexes

Le Gouvernement de la République du Ghana (le Gouvernement) s'assure que des 1. femmes figurent au nombre des cadres de l'UGP et qu'un expert des questions de parité entre les sexes est recruté au sein de l'UGP afin d'encourager et d'assurer le suivi de la prise en considération et de l'intégration des sexospécificités. Durant la mise en œuvre du programme, le Gouvernement chargera l'UGP de l'élaboration d'un plan d'action sur la question de la parité entre les sexes et organisera des sessions de formation pour le personnel du programme et le personnel des partenaires d'exécution et des prestataires de services techniques. Le Gouvernement s'assure que le système de suivi-évaluation (S&E) du programme est suffisamment précis et détaillé concernant les questions de parité entre les sexes. Il s'assure en particulier de la ventilation par sexe des principales données quantitatives, chaque fois que cela est possible. La collecte des données qualitatives est axée sur les entraves à la parité entre les sexes et vise notamment à réduire la charge de travail, à impliquer les femmes dans l'économie et la commercialisation, et à améliorer les compétences et des technologies.

Mesures en matière de gestion des pesticides

2. Le Gouvernement s'engage à se conformer au Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides et s'assure que les pesticides fournis dans le cadre du programme ne comprennent aucun pesticide classé comme extrêmement dangereux ou très dangereux par l'Organisation mondiale de la santé.

Assurance du personnel du programme

3. Le Gouvernement assure le personnel du programme contre les risques de maladie et d'accident conformément à la législation nationale et aux pratiques en vigueur.

Personnel du programme

4. Les fonctionnaires du Ministère de l'alimentation et de l'agriculture (l'agent principal du programme) peuvent présenter leur candidature pour les postes créés dans le cadre du programme mais devront, en cas de sélection, remettre leur démission au Ministère.

Utilisation des véhicules et autres équipements du programme

- 5. L'agent principal du programme s'assure que:
 - tous les véhicules et autres équipements achetés dans le cadre du programme sont affectés au personnel du programme et aux autres organismes d'exécution pour la mise en œuvre du programme;
 - b) tous les véhicules et autres équipements achetés dans le cadre du programme répondent aux exigences de celui-ci;
 - c) tous les véhicules et autres équipements transférés ou achetés dans le cadre du programme sont exclusivement affectés à son exécution.

Fraude et corruption

6. Le Gouvernement porte dans les plus brefs délais à l'attention du FIDA toute allégation ou suspicion de fraude ou de corruption en rapport avec l'exécution du programme, dont il a connaissance ou qui lui a été signalée.

Suspension

- 7. a) Le FIDA peut suspendre, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits du compte de prêt et du compte de don en cas de survenance de l'un des faits ci-après:
 - i) le coordonnateur national du programme a été relevé de ses fonctions sans le consentement préalable du FIDA;
 - ii) le FIDA, après consultation avec le Gouvernement, considère que les avantages matériels du programme ne bénéficient pas suffisamment au groupe cible ou qu'ils échoient à des personnes étrangères à ce groupe, au détriment de ses membres;
 - iii) le droit du Gouvernement d'effectuer des retraits sur les fonds du prêt de la Banque africaine de développement (BAfD) a fait l'objet d'une suspension, d'une annulation ou d'une révocation, en tout ou en partie, ou le prêt de la BAfD est devenu exigible et remboursable avant l'échéance convenue; ou il s'est produit un événement qui, par préavis ou caducité, est susceptible d'entraîner l'un quelconque des effets susmentionnés;
 - iv) les accords subsidiaires, ou l'une quelconque de leurs dispositions, ont fait l'objet d'une violation ou d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou autre modification sans le consentement préalable du FIDA, lequel a établi que cette violation ou dérogation, cette suspension, cette abrogation, cet amendement ou cette modification a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur l'une quelconque des parties du programme;
 - v) le manuel d'exécution du programme, ou l'une quelconque de ses dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une révocation, d'un amendement ou autre modification sans le consentement préalable du FIDA, lequel a établi que cette dérogation, suspension, révocation, amendement ou autre modification a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le programme;
 - vi) le FIDA a notifié au Gouvernement que des allégations crédibles de corruption ou de pratiques frauduleuses en relation avec le programme ont été portées à son attention et le Gouvernement n'a pris aucune mesure appropriée en temps utile pour y remédier à la satisfaction du FIDA;
 - vii) les marchés n'ont pas été ou ne sont pas passés conformément à l'accord de financement.
 - b) Sans préjudice des clauses spécifiées ci-dessus, si la vérification des comptes requise aux termes de l'accord de financement n'est pas exécutée de façon satisfaisante dans les douze mois à compter de la date de clôture de l'exercice comptable stipulée dans ledit accord, le FIDA suspend le droit du Gouvernement de solliciter des décaissements du compte de prêt et du compte de don.

Conditions préalables aux retraits

- 8. a) Il n'est procédé à aucun retrait au titre des dépenses entrant dans l'une quelconque des catégories du tableau sur la répétition des fonds figurant dans l'accord de financement tant que:
 - i) le Gouvernement n'a pas effectué les allocations budgétaires et le dépôt initial des fonds de contrepartie sur le compte du programme;
 - ii) la version provisoire du premier programme de travail et budget annuel, comprenant un premier plan de passation des marchés, n'a pas été soumise au FIDA;

- iii) la Banque du Ghana n'a pas transféré au programme les fonds disponibles au titre des lignes de crédit du Projet de développement agricole du Haut Ghana occidental (prêt n° 388-GH) et du Projet de conservation des sols et de réhabilitation des petites exploitations dans le Haut Ghana oriental Phase II (prêt n° 503-GH) financés par le FIDA;
- iv) le manuel d'exécution du programme n'a pas été approuvé dans sa version provisoire par le FIDA.
- b) Il n'est procédé à aucun retrait au titre des dépenses engagées pour le développement de la chaîne de produits catégorie 'biens privés' du tableau sur la répartition des fonds figurant dans l'accord de financement tant que des accords subsidiaires avec les institutions financières respectives n'ont pas été conclus et approuvés par le FIDA.

Conditions préalables à l'entrée en vigueur

- 9. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de financement:
 - a) le comité national de pilotage du programme a été dûment constitué;
 - b) I'UGP a été dûment constituée;
 - c) le coordonnateur national du programme et le contrôleur financier de l'UGP ont été sélectionnés et agréés par le FIDA;
 - d) le Gouvernement a dûment ouvert le compte du programme, le compte bancaire destiné au don et le compte spécial;
 - e) l'accord de financement a été dûment signé et sa signature et son exécution par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales compétentes;
 - f) un avis juridique favorable, émis par le Ministère de la justice et les services du Procureur général, acceptable tant en la forme que sur le fond par le FIDA, a été remis à ce dernier par le Gouvernement.

Appendix I EB 2007/92/R.21/Rev.1

Key reference documents

Country reference documents

Ghana Poverty Reduction Strategy (GPRS I)
Ghana Growth and Poverty Reduction Strategy (GPRS II)
Ghana Joint Assistance Strategy (G-JAS)
Food and Agricultural Sector Development Policy (FASDEP)

IFAD reference documents

Other IFAD documents
IFAD SF 2007-2010
IFAD KM Strategy
IFAD Innovation Strategy
IFAD Anti-Corruption Policy
Ghana COSOP 2006
IFAD's regional strategy for Western and Central Africa
Various IFAD Learning notes (targeting, water management, rural finance, marketing)
IFAD policy on Rural Finance, 2000
Administrative Procedures on Environment Assessment
Prerequisites of Gender Sensitive Design
Private-Sector Partnership and Development Strategy
Interim Evaluation of the Upper West Agricultural Development Project (UWADP)
Interim Evaluation of the Upper East Region Land Conservation and Smallholder

Interim Evaluation of the Root and Tuber Improvement Programme (RTIP)

African Development Fund reference documents

Rehabilitation Project (LACOSREP) - Phase II

Northern Rural Growth Programme, Appraisal Report

Logical framework

Narrative Summary	Reach (target population)	Verifiable Indicators	Means of Verification	Assumptions and Risks
Development Goal: To achieve sustainable agricultural and rural livelihoods and food security for the rural poor particularly those dependent on marginal lands, rural women and vulnerable groups in Northern Ghana Specific objective	Small producers, women and vulnerable groups in the three northern regions Small producers, women,	 Increased income for 45,000 Households (HHs) growing at two percent higher than the national average 300 jobs are created as a result of enterprise development 1500 HHs provided with long term security of tenure over natural resources (land and water), at least 40% are women Reduction in incidence of vulnerability in Northern Ghana from 5% to 3% At least 100,000 HH have access to better transport and market infrastructure 	Ghana Living Standard Survey (GLSS). Multiple Indicator Cluster Surveys and WFP reports, disaggregated by district. RIMS baseline and monitoring. National statistics	6% GDP growth 2.6% population growth
To develop inclusive and remunerative commodity and food chains	other stakeholders in commodity chains (traders, processors, large commercial and institutional buyers)	marketing by POs) are established and functioning	 Baseline and impact assessments (HH surveys) Regional impact and M&E surveys MOFA statistics Evaluation reports Project completion reports 	 Strengthening of POs and structuring them into unions and federations will proceed with a sustained pace to enable POs to join commodity Interprofessional bodies
Output A - Commodity chain development : Inclusive organizational and financial mechanisms are put in place and functioning	PO and PO members (small producers, women and young) Stakeholders of selected commodity chains (small producers, processors, exporters, traders, transporters and institutional buyers)	 250 POs becoming formal and structured, more familiar with market issues and able to enter commodity Interprofessional bodies with an adequate representation of women At least four Interprofessional Bodies (IPB) are established and functioning with adequate representation of women; At least seven commodity business plans are prepared and implemented A Commodity Development Fund is set up and at least 80% percent of the CDF is disbursed 	 M&E reports Supervision and implementation support reports MOFA statistics and reports Beneficiary assessments M&E reports 	TSP are available in number and quality for field-based strengthening activities The result of the marketing study confirm that at least one neglected crop has sufficient market potential Financial viability of bulking & processing facilities is demonstrated and promotional activities carred out are sufficient to attract private investors for co-financing and management of the facilities
Output B - Rural infrastructure: Irrigation and transportation infrastructure is built to boost production, marketing and processing	Communities without access to irrigation water (mostly in deprived areas) Communities in deprived and non deprived areas experiencing significant marketing constraints	 Water and irrigation: 4500 ha of irrigated land developed; 410 dugouts constructed for livestock; 400 ha flood recession schemes constructed; and 100 rain gauges/stream gauges installed within flood catchments 2080 ha moisture conservation demonstrations successfully achieved 325 functional Water User Associations Rural roads: 800 km of farm track constructed or rehabilitated; 270 culverts constructed; 600 km of feeder roads constructed or rehabilitated; 348 km of trunk roads rehabilitated; and 10 bridges constructed 	M&E reports Supervision and implementation support reports MOFA statistics and reports Beneficiary assessments GIDA reports	 Enforcement of strict design and construction criteria for small dams and roads is effective and allows for economic viability and cost effectiveness; WUA training enables efficient infrastructure maintenance
Output C - Improving access to financial services: Access to financial services is improved	Small scale producers, processors, traders including women on individual or group basis Private sector firms involved in commodity chain infrastructure management	 5000 clients will have access to a grant matched with a loan or a leasing arrangement, at least 40% of them are women 12 privates sector investors are co-financing the establishment of commodity chain infrastructure Outreach of partner financial institutions expanded by 20% 	Regional impact surveys Rural financial institutions reports M&E reports Supervision and implementation support reports	
Output D - Programme management, monitoring and evaluation The Programme is and implemented efficiently, and effective monitoring and evaluation arrangements are put in place	● All stakeholders	 By end of year 1, project implementation, coordination, and management arrangements are established and operational; M&E Manual and Plan have are established, and MIS is in place Programme consistently receives satisfactory ratings in supervision reports By the end of each year, at least 80% of the yearly plan is delivered M&E systems are producing useful performance information quarterly Impact surveys are organized in year 1 (baseline), 4 and 8 (completion) The PDIP is managed properly and provides feed-back and guidance for programme implementation and policy dialogue 	 Supervision and implementation support reports Annual report + logframe 	